



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.1026

OBJET : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2010 DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU DÉLÉGATAIRE DES CRÈCHES MUNICIPALES.

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Yannick DECARA à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Martine FENESTRAZ à M. Maurice CHAZEAU, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Alexandre GALLESE, M. Victor TONIN à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Fatima DRAOUZIA donne lecture du rapport ci-joint.



12.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : Mme Fatima DRAOUZIA

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2010 DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU DÉLÉGATAIRE DES CRÈCHES MUNICIPALES. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a sollicité au début de l'année 2010 auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône l'attribution de subventions de fonctionnement au titre du soutien accordé aux 22 structures municipales relevant de la délégation Petite Enfance.

Le Conseil Général a versé au mois d'août 2010 un montant global de 187 000 € correspondant à une aide de 220 € par place agréée.

Il convient donc aujourd'hui de procéder au reversement des 187 000 € à la société LPCR DSP AIX, délégataire des crèches municipales depuis le 1^{er} janvier 2009.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le reversement des 187 000 € (*cent quatre vingt sept mille euros*) dont le détail figure ci-après,
- **DIRE** que cette somme de 187 000 € sera imputée sur la ligne budgétaire 9264-611-2493 'Les Petits Chaperons Rouges' qui présente des disponibilités suffisantes,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Madame l'Adjoint délégué à la Jeunesse et à la Petite Enfance de signer tous les documents afférents à cette affaire.

2010.1026 - REVERSEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2010 DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU DÉLÉGATAIRE DES CRÈCHES MUNICIPALES.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

PIN D'EPICES	8 800 €
TOM POUCE	3 740 €
LE PETIT JARDIN	3 300 €
LA RIBAMBELLE	13 200 €
LES ENFANTS DU WALLON	12 320 €
L'ILE AUX ENFANTS	13 200 €
LES CONTINES	7 480 €
POM D'HAPPY	14 520 €
LES BOUT'CHOUS	8 140 €
BABY SYMPHONIE	8 800 €
CALIN CALINE	8 800 €
L'ATELIER	6 600 €
L'AQUARELLE	11 000 €
LES CANAILLOUS	5 500 €
PIROUETTE	5 500 €
FRANCOISE DOLTO	8 800 €
LES AQUANAUTES	2 200 €
LE TIPI	6 380 €
CACHE CACHE	10 120 €
L'OASIS	5 500 €
BERLINGOT	9 900 €
GRAINES D'ETOILES	13 200 €

**Multi-accueils municipaux concernés par le reversement de la subvention du Conseil
Général des Bouches-du-Rhône.**